**CONSEIL MUNICIPAL DE CORTEVAIX**

**Compte-rendu de séance**

**Lundi 31 août 2020**

|  |
| --- |
| **Présents** : Ghislaine ALLEX, Aymar de CAMAS, Martine COURTOIS, Laëtitia FERNANDEZ, Joffrey GALLAND, Evelyne HEITZMANN, Dominique LANZA, Noé MERCIER, Marcel MONTEL, Claude RANQUE.**Absents :** Ludovic LEGUA-HARDEL**Secrétaire de séance** : Evelyne HEITZMANN |

La séance est ouverte à 18 h 00 sous la présidence de M. Aymar de CAMAS, Maire.

**Délibérations :**

1. **Relance du dossier Cure**

Le Maire a lu un courrier adressé à l’ensemble du Conseil Municipal concernant la vente de la Cure. A ce sujet des échanges ont eu lieu sur les partisans de la vente et ceux qui souhaitent poursuivre la réhabilitation de ce bâtiment, patrimoine de la commune. A l’issue des échanges, il est voté la poursuite de la réhabilitation et de la transformation de la Cure en Maison d’Assistantes Maternelles (M.A.M.) et d’un logement communal à l’étage :

* 2 voix CONTRE
* 1 ABSTENTION
* 7 voix POUR

  ⇨ Délibération adoptée.

1. **Demande de subventions**

Après avoir délibéré et voté la poursuite de la réhabilitation de la Cure, le maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de solliciter et contacter toutes les administrations et organismes de quelque nature qu'ils soient pour déposer et signer toute demande de subventions.

  ⇨ Délibération adoptée à l’unanimité.

1. **Prêt bancaire**

Le maire demande au Conseil Municipal son autorisation pour solliciter plusieurs banques pour pouvoir contracter un emprunt de 150.000 €, pour une durée de 15 à 20 ans afin de financer les travaux de réhabilitation de l'ancienne Cure en Maison d'Assistantes Maternelles et un logement communal à l'étage.

⇨ Délibération adoptée à l’unanimité.

1. **Décision Modification budget assainissement**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits portés au compte 20 dépenses imprévues en investissement et compte 22 dépenses imprévues en fonctionnement pour le budget assainissement sont supérieurs au seuil légal autorisé soit 7,5 %,

Mr le Maire précise néanmoins que pour l'exercice 2020, l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID 19 prévoit en son article 4 que la limite de seuil de 7,5 % soit porté à 15 %,

Il est donc nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver la décision modificative suivante :

Dépenses d'Investissement

* + - Chapitre 020 - Compte 20 : - 4 673,18 €
		- Chapitre 16 - Compte 1641 : + 1 500,00 €
		- Chapitre 21 - Compte 2158 : + 3 173,18 €

Dépenses de fonctionnement

* + - Chapitre 022 - compte 22 : - 1 400,00 €
		- Chapitre 66 - compte 66111 : + 1 400,00 €

⇨ Délibération adoptée à l’unanimité.

1. **Nominations délégués SIVOS collège**

Il est nécessaire de désigner un délégué et un suppléant pour le SIVOS collège de Saint Gengoux le National ; ont été élues :

* Déléguée : Dominique LANZA
* Suppléante : Evelyne HEITZMANN

⇨ Délibération adoptée à l’unanimité

1. **Locations tables et vaisselle**

Le conseil municipal a décidé de passer la location de tables et vaisselle de 15 à 20 € pour les habitants de la commune.

⇨ Délibération adoptée à l’unanimité

**Informations :**

* Un arbre sec Rue des Tilleuls et un deuxième tombé suite à un fort coup de vent vers le cimetière ont été abattus, débités et évacués par Martin parcs et jardins.
* La commission Cure se réunira et organisera les travaux à effectuer à l’intérieur et extérieur du bâtiment. Un appel à bénévolat sera effectué selon les modalités qui seront précisées à l’issue de cette réunion.
* Afin d’étudier les besoins de la commune, certaines commissions seront mise en place et convoquées durant le mois de septembre
* Deux habitants de la commune sont décédés au cours de ces deux derniers mois
* Jacky SARRAT - 26 Juillet 2020
* Raymond MICONNET - 14 Août 2020

La séance est levée à 19h20. Le Maire, Aymar de CAMAS

|  |
| --- |
|  **Emargements des personnes présentes :** |

|  |
| --- |
| **Remarques, observations, commentaires, … :** |